

# Rapport public Parcoursup session 2024

INSTITUT DE FORMATION DE TECHNICIENS DE LABORATOIRE MÉDICAL (IFTLM) SITE IFPS DU CHRU DE TOURS - D.E Technicien de Laboratoire Médical

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

**INSTITUT DE FORMATION DE TECHNICIENS DE LABORATOIRE MÉDICAL (IFTLM) SITE IFPS DU CHRU DE TOURS - D.E Technicien de Laboratoire Médical (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (15793)**

### Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 11%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
INSTITUT DE FORMATION DE TECHNICIENS DE LABORATOIRE MÉDICAL (IFTLM) SITE IFPS DU CHRU DE TOURS - D.E Technicien de Laboratoire Médical (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (15793)	Jury par défaut	Tous les candidats	32	770	425	305	37

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
INSTITUT DE FORMATION DE TECHNICIENS DE LABORATOIRE MÉDICAL (IFTLM) SITE IFPS DU CHRU DE TOURS - D.E Technicien de Laboratoire Médical (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (15793)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	563	332	242	24	64,9 %
			Masculin	207	93	63	13	35,1 %
			<b>Total</b>	<b>770</b>	<b>425</b>	<b>305</b>	<b>37</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
INSTITUT DE FORMATION DE TECHNICIENS DE LABORATOIRE MÉDICAL (IFTLM) SITE IFPS DU CHRU DE TOURS - D.E Technicien de Laboratoire Médical (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (15793)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	8	8	2	0	0 %
				Sans mention	101	94	56	9	30 %
				AB	103	98	94	18	60 %
				B	60	60	60	3	10 %
				TB	17	17	17	0	0 %
				TBF	5	5	5	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>294</b>	<b>282</b>	<b>234</b>	<b>30</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	3	2	0	0	0 %
				Sans mention	41	36	8	1	16,7 %
				AB	44	44	31	4	66,7 %
				B	29	29	22	0	0 %
				TB	7	7	7	1	16,7 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				<b>Total</b>	<b>124</b>	<b>118</b>	<b>68</b>	<b>6</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	6	0	0	0	
				AB	11	0	0	0	
				B	6	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	200	17	1	1	100 %
				AB	91	7	1	0	0 %
				B	31	1	1	0	0 %
				TB	5	0	0	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>327</b>	<b>25</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>100 %</b>
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
INSTITUT DE FORMATION DE TECHNICIENS DE LABORATOIRE MÉDICAL (IFTLM) SITE IFPS DU CHRU DE TOURS - D.E Technicien de Laboratoire Médical (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (15793)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	240	219	156	18	48,6 %
			En réorientation	162	141	117	15	40,5 %
			Non scolarisés	145	31	19	3	8,1 %
			Scolarité étrangère	206	24	6	1	2,7 %
			Autres	17	10	7	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>770</b>	<b>425</b>	<b>305</b>	<b>37</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
INSTITUT DE FORMATION DE TECHNICIENS DE LABORATOIRE MÉDICAL (IFTLM) SITE IFPS DU CHRU DE TOURS - D.E Technicien de Laboratoire Médical (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (15793)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	113	112	103	10
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	54	54	46	4
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	41	41	34	3
			Autres doublettes	44	44	31	10
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	58	58	23	0

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Physique-Chimie et Mathématiques & Biochimie-Biologie-Biotechnologie	45	45	37	6
			Autres doublettes	14	9	6	0
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).



Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
INSTITUT DE FORMATION DE TECHNICIENS DE LABORATOIRE MÉDICAL (IFTLM) SITE IFPS DU CHRU DE TOURS - D.E Technicien de Laboratoire Médical (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (15793)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	44,8 %	44,6 %	48,1 %	37 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	21,4 %	21,5 %	21,5 %	14,8 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	16,3 %	16,3 %	15,9 %	11,1 %
		Autres doublettes	17,5 %	17,5 %	14,5 %	37 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
INSTITUT DE FORMATION DE TECHNICIENS DE LABORATOIRE MÉDICAL (IFTLM) SITE IFPS DU CHRU DE TOURS - D.E Technicien de Laboratoire Médical (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (15793)	Jury par défaut	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	49,6 %	51,8 %	34,8 %	0 %
		Physique-Chimie et Mathématiques & Biochimie-Biologie-Biotechnologie	38,5 %	40,2 %	56,1 %	100 %
		Autres doublettes	12 %	8 %	9,1 %	0 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Intérêt pour les sciences, le domaine de la santé; Connaissance dans le champ scientifique et technologique; Maîtrise du français à l'écrit comme à l'oral; Aptitude à communiquer en langue étrangère.	Notes : matières scientifiques; anglais; français (orale et écrit)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Connaissances dans le domaine sanitaire et social; Compétence à la démarche scientifique; Aptitude au raisonnement scientifique, logique.	Critères qualitatifs, projet professionnel en lien avec le profil du candidat et des attendus de la formation.	Important
Savoir-être	Capacité d'étonnement, sens critique et discernement; Aptitude à l'attention, l'écoute; Aptitude à collaborer et travailler en équipe; Sens de l'intérêt général.	Critères qualitatifs : rigueur, assiduité, persévérance, respect, vie associative ...	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à expliquer le choix de la formation ou du métier. Représentation du métier et de la biologie médicale. Expériences en lien avec la formation et/ou le métier	Connaissance du métier et/ou de la formation. Participation aux journées portes ouvertes, forum des métiers, rencontres avec des professionnels de la santé ..	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Respect des engagements; Autonomie au travail; Sens de l'intérêt collectif.	Activité sportive, artistique, représentant des étudiants, vie associative ...	Complémentaire

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

**Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?**

Ils ne sont pas pris en compte.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux retenues par la Commission d'Examen des Vœux prennent en compte les critères publiés sur la plateforme Parcoursup éclairés par les attendus nationaux de la formation.

Les éléments quantitatifs pris en considération dans les dossiers scolaires sont issus des bulletins de notes de première et terminale et des notes de bac.

Ainsi une attention particulière sera portée sur les notes :

- de mathématiques, de physique-chimie, de sciences de la vie et de la nature, de biologie et physiopathologie humaines, de biochimie, de sciences, ...
- de langues (anglais)
- de français (écrit et oral)

Les éléments quantitatifs pris en considération sont issus des dossiers scolaires, des éléments mis en exergue dans le projet de formation et les activités, centres d'intérêts.

Les parcours et résultats dans l'enseignement supérieur pour les étudiants en réorientation sont pris en compte.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Renseigner, avec honnêteté l'ensemble des rubriques de la plateforme pour que la CEV puisse apprécier le parcours, la motivation et l'engagement du candidat à savoir :

- expliquer votre projet professionnel et/ou de formation
- montrer en quoi votre profil correspond aux attendus de la formation
- mettre en avant vos parcours post bac en lien avec la formation proposée
- mentionner toutes les informations complémentaires qui pourraient apporter des éclairages sur votre choix d'orientation et votre engagement : visite de l'institut, forum de l'orientation
- prendre soin de la qualité de la rédaction et de l'expression écrite avec vos propres mots

**Signature :**

Emmanuelle QUEMARD,  
Chef d'établissement de l'établissement INSTITUT  
DE FORMATION DE TECHNICIENS DE  
LABORATOIRE MÉDICAL (IFTLM) SITE IFPS DU CHRU  
DE TOURS